

EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Wingles

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 mars 20256, fixant à 6 le nombre des adjoints au maire

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Me Josette Roussel en qualité de sixième adjointe au maire, en date du 22 mars 2026

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à Me Josette Roussel, adjointe au maire, les attributions suivantes relatives à la gestion de tous dossiers affairant au logement, à l'habitat, aux affaires sociales, à la cohésion sociale, à la politique de la ville, au parcours de réussite éducative, à la politique dédiées aux seniors et aux actions intergénérationnelles, à l'inclusion, aux personnes en situation de handicap, au foyer des personnes âgées.

ARRETE

Article 1^{er} :

A compter du 25 mars 2026, Me Josette Roussel, adjointe au maire est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : logement, à l'habitat, aux affaires sociales, à la cohésion sociale, à la politique de la ville, au parcours de réussite éducative, à la politique dédiées aux seniors et aux actions intergénérationnelles, à l'inclusion, aux personnes en situation de handicap, au foyer des personnes âgées.

Elle remplira notamment les fonctions suivantes :

- Etude et suivi de l'ensemble des dossiers liés aux thématiques précédemment citées ou nécessitant une collaboration des services dédiés à ces fins. Affaires sociales et politique de la ville (contrat de ville, parcours de réussite éducative) du CCAS (aide sociale, attribution logement, suivi du parc logement, relations avec les bailleurs et partenaires)
- Elaboration des dossiers de la délégation présentés au Conseil Municipal

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents.

Article 2 :

L'adjoint délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et pourra signer tous les documents y ayant droit.

Article 3 :

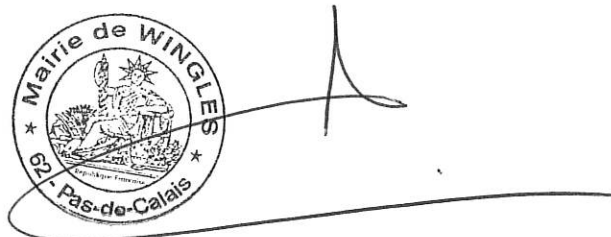
La signature par Me Josette Roussel des pièces et actes suivants (tous actes, arrêtés et décisions en matière d'affaires sociales, politique de la ville, du CCAS), devra être précédée de la formule suivante : " par délégation du MAIRE ".

Article 4 :

Le directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressé et transmis à Monsieur le Préfet du Pas de Calais.

Fait à Wingles, le 25 mars 2026

Le Maire, M Sébastien MESSENT

The image shows the official circular stamp of the Mairie de Wingles, Pas-de-Calais. The stamp features a central coat of arms with a sun, a castle, and a tree. The text "Mairie de WINGLES" is at the top and "Pas-de-Calais" is at the bottom, separated by two small stars. A handwritten signature in dark ink is written over the stamp, starting from the right and extending towards the left.